

**DECRET N°2016-393 DU 07 JUILLET 2016**  
portant nomination de **Monsieur Eric MAOIGNON** en qualité de Président de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;  
Vu la loi n° 2009-02 du 07 août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en République du Bénin ;  
Vu la proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;  
Vu le décret N° 2016-264 du 06 avril 2016, portant composition du Gouvernement ;  
Vu le décret n° 2016-292 du 17 mai 2016 fixant la structure type des ministères ;  
Vu le décret n° 2010-494 du 26 novembre 2010 portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;  
Sur proposition du Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement ;  
Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du jeudi 07 juillet 2016,

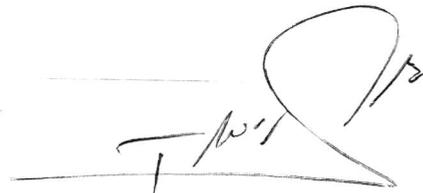
**DECRETE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Monsieur **Eric MAOIGNON** est nommé Président de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

**Article 2** : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires notamment celles du Décret n° 2014-033 du 29 janvier 2014, prend effet à compter de la date de prise de fonction de l'intéressé et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 07. juillet 2016

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



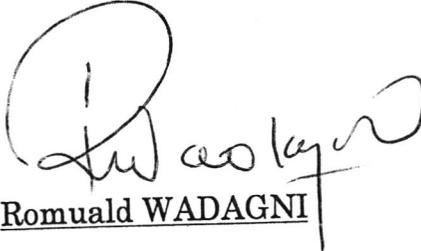
**Patrice TALON.**

Le Ministre d'Etat, Secrétaire Général  
de la Présidence de la République,



Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre de l'Economie  
et des Finances,



Romuald WADAGNI

AMPLIATIONS: PR 6 AN 2 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 HCJ 2 MEF 02 · SGP 01 · MPD 02 – PREFECTURES 12  
AUTRES MINISTÈRES 20 SGG 4 INTERESSES 02 · JORB 1.